



TROP C'EST TROP

NON À un licenciement abusif à la DRAC Ile-de-France

Une rupture de période d'essai non fondée a été brutalement notifiée à une collègue en CDD d'un an. Cette collègue est connue de tous, elle multiplie des contrats précaires à la DRAC Ile-de-France depuis un an. Par ailleurs elle bénéficie d'une autorisation de séjour pour exercer ses missions en France. Aujourd'hui elle assure des missions essentielles dans le secteur du patrimoine.

De faux prétextes pour une chasse aux migrants

Le prétexte ? Notre collègue a eu le tort de se rendre sans rendez-vous à la Préfecture du 93 au moment où le service public du ministère de l'intérieur est rendu inaccessible et limite drastiquement les contacts en présentiel.

Une collègue reconnue, investie, appréciée

Celle-ci est unanimement reconnue pour la qualité de son travail, elle est très appréciée par les équipes de la DRAC. Lors de précédentes missions exercées à la DRAC, elle avait même fait l'objet d'un portrait valorisant sur le site de la DRAC Ile de France. Sa rigueur, son engagement, son professionnalisme sont salués par toutes et tous.

Nous dénonçons :

Une rupture abusive de période d'essai,
Un traitement injuste et potentiellement discriminatoire,
Une atteinte à la dignité humaine d'une agente engagée et compétente.

Nous exigeons :

- **La réintégration immédiate de cette agente,**
- **L'ouverture d'un dialogue avec la DRAC pour réparer l'injustice**

Nous nous opposons toutes et tous à cette situation injuste et qui marque une dérive dangereuse au sein de cette DRAC.

Mobilisons-nous dans les prochaines heures et les prochains jours

pour exiger que notre collègue reste parmi nous.

Paris le 26/06/2025